

ÉDUCATION ■ Retrait de postes en primaire, redistribution dans le 2^e degré

Tensions autour de la carte scolaire

Six suppressions de postes en Creuse, dix en Corrèze et dix-huit en Haute-Vienne : la répartition des retraits de moyens dans le 1^{er} degré en Limousin a été confirmée hier lors d'un CSA (*) qui s'est tenu à Limoges.

Au total, trente-quatre postes de professeurs des écoles seront donc bien retirés à l'académie, laquelle bénéficie néanmoins de moyens provisoires dont la pérennité n'est pas assurée, regrettent les syndicats enseignants. Les détails des ouvertures/fermetures de classes devaient être connus au fur et à mesure des réunions des instances consultatives. On sait d'ores et déjà qu'en **Haute-Vienne**, le département le plus taxé en moyens, au moins une trentaine de classes pourraient être fermées en septembre 2024, contre une dizaine d'ouvertures.

Les discussions sont donc tendues autour d'une carte scolaire marquée une nouvelle fois par une politique de restrictions budgétaires. Même dans le second degré, qui semble pourtant relativement épargné si l'on en croit les dernières décisions du mi-



MOYENS. La rentrée 2024 s'annonce compliquée, notamment en primaire. PHOTO : BRUNO BARLIER

nistère qui n'a finalement pas confirmé les suppressions de postes prévues, le mécontentement des syndicats enseignants est vif. Selon le Snes-FSU Limousin, dans l'académie de Limoges, aucun poste n'est créé. Mais des moyens dédiés antérieurement aux lycées (-7,5 équivalents temps plein) et au remplacement (-21) seront redéployés vers les collèges (+14,5) et les lycées professionnels (+14). Pas de quoi se réjouir, estime le syndicat qui évalue à au moins 80 emplois les be-

soins relevant du « choc des savoirs » voulu par Emmanuel Macron et qui rappelle que depuis 2017, 136 emplois ont été retirés des établissements de second degré en Limousin pour des effectifs quasi constants.

Grève le 1^{er} février

Les réunions des instances consultatives vont se poursuivre ces prochaines semaines. En **Haute-Vienne**, un CSA départemental est prévu le 5 février afin notamment de discuter dans le détail des projets de fer-

metures de classes. Dans l'hypothèse où les syndicats enseignants boycotteraient la réunion, une séance de repli est d'ores et déjà programmée le 13 février.

En attendant, les principales fédérations enseignantes, dont la FSU et l'Unsa-éducation, relancent leur appel à manifester lors de la journée d'action prévue le 1^{er} février prochain. À Limoges, un rassemblement est prévu à 14 heures devant le rectorat. ■

(*) Comité social académique.

Florence Clavaud-Parant